

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

PUBLICITE GENERALE ANNUELLE

Cette publicité faite pour une période couvrant les douze prochains mois de l'année **2011** vise à informer les fournisseurs, entreprises et prestataires potentiels des besoins que la Ville est susceptible de couvrir par le recours à des procédures "adaptées" de mise en concurrence notamment dans le domaine des bâtiments.

Les candidats intéressés peuvent se faire connaître en faisant acte de candidature.

Ils seront le cas échéant sollicités pour remettre des offres lorsque des consultations dans leurs secteurs d'activités seront engagées.

Ces candidatures doivent préciser les domaines pour lesquels les candidats souhaitent être enregistrés.

Cette publicité n'est pas le cas échéant exclusive de publicités ponctuelles visant à une mise en concurrence particulière de candidats dans le cadre de la gestion de besoins particuliers.

Cette publicité est également consultable sur le site internet du BOAMP à l'adresse suivante : <http://www.boamp.fr>

I. Identification de l'administration concernée

VILLE DE REIMS - Place de l'Hôtel de Ville – 51 096 REIMS Cedex

Téléphone: 03 26 77 78 79 - Télécopieur: 03 26 77 78 00 – Site Internet : <http://www.ville-reims.fr/>

II. Services auprès desquels des informations complémentaires peuvent être obtenues sur les dispositions de la présente publicité

Pôle Services Urbains

C3C

Place de l'Hôtel de VILLE

51 096 REIMS Cedex

Téléphone : 03 26 77 73 25

Télécopieur: 03 26 77 73 50

Direction Juridique

Place Max Rousseau

51100 REIMS

Téléphone : 03 26 77 79 25

Télécopieur: 03.26.06.94.20.

III. Personne responsable du marché

Madame La Maire, ou les personnes désignées par arrêtés.

IV. Objet et volume indicatif des travaux/fournitures ou services envisagés dans chacune des catégories homogènes

4.1 – pôle d'achat : études et travaux de bâtiment

Nature des prestations envisagées

Volume indicatif annuel
en euros TTC

Fournitures

Fourniture de matériels de chauffage et de climatisation

- chaudières
- climatiseurs
- radiateurs
- pièces détachées pour chauffage central et climatisation
- accessoires de toute nature, articles et produits divers pour l'installation de génie climatique 29 500
- réservoirs et citernes
- équipements électriques d'installation de génie climatique
- combustibles

Services

- Assistance à maîtrise d'ouvrage
- Dessins de bâtiments (Relevés, exécution des plans, réalisation d'images 3D, perspectives, tirages informatique et papier)
- Missions de programmation (Détermination de faisabilité)
- Expertises concernant les immeubles menaçant ruine
- Missions d'expertise et de contrôle acoustique
- Missions d'études techniques sur le bâti existant.
- Missions de Contrôle technique
- Missions d'entretien (ramonage, combustion, ventilation)
- Missions d'entretien de climatisation et de groupe froid
- Mission d'entretien de systèmes de régulation et de télégestion liés aux installations de génie climatique
- Missions d'études et de calculs thermiques

Les entreprises feront acte de candidatures auprès du **C3C Pôle services urbains**
Place de l'Hôtel de Ville – 51 096 REIMS Cedex -Téléphone: 03.26.77.73.25 - Télécopieur: 03.26.77.73.50

4.2 – Pôle d'achat : maintenance des bâtiments

Nature des prestations envisagées

Travaux

- Travaux de terrassement dans les propriétés.
- Travaux de maçonnerie sur les éléments de Gros Œuvre des bâtiments.
- Travaux de charpente sur les bâtiments.
- Travaux de couverture sur les bâtiments.
- Travaux d'étanchéité sur les toitures-terrasses des bâtiments.
- Travaux d'étanchéité sur d'autres parties d'ouvrages que les toitures des bâtiments.
- Travaux de menuiserie bois extérieure (fenêtres ; portes ; etc...) sur les bâtiments.
- Travaux de menuiserie PVC extérieure sur les bâtiments.
- Travaux de menuiserie métallique extérieure (aluminium ; fer ; etc...) sur les bâtiments.
- Travaux de vitrerie dans les bâtiments.
- Travaux de ravalement de façades sur les bâtiments.
- Travaux d'isolation par l'extérieur.
- Travaux d'isolation par l'intérieur.
- Travaux de ravalement de façades sur bâtiments historiques.
- Travaux de plomberie dans les bâtiments.
- Travaux de maçonnerie sur les éléments de second œuvre des bâtiments (carrelage ; faïence ; enduits, etc...)
- Travaux de mise en œuvre de cloisons sèches, de toutes natures, dans les bâtiments.
- Travaux de flocage sur structures métalliques, ou de toutes natures, pour obtenir une protection Coupe Feu.
- Travaux de mise en œuvre de faux plafonds dans les bâtiments.
- Travaux d'électricité, courants forts, dans les bâtiments.
- Travaux d'électricité, courants faibles, dans les bâtiments
- Travaux d'installation de matériel de vidéo et de télé surveillance dans les bâtiments communaux.

Travaux de métallerie dans les bâtiments.
 Travaux de menuiserie intérieure (aménagement ; mobilier ; équipements) dans les bâtiments.
 Travaux de peinture dans les bâtiments.
 Travaux de clôtures grillagées.
 Travaux de clôtures maçonnées.
 Travaux de pose et de réparation de rideaux, de voilages, etc... (y compris fourniture) dans les bâtiments.
 Travaux de traitement des charpentes.
 Travaux d'installation ou de réparation des réseaux de sécurité incendie dans les bâtiments.
 Travaux d'installation ou de réparation des équipements de désenfumage naturel dans les bâtiments.
 Travaux de réparation des installations de levage et de transport électromécanique dans les bâtiments.
 Travaux d'installation ou de réparation des réseaux de protection contre les intrusions dans les bâtiments.
 Travaux de réparation des machines et équipements électriques dans les bâtiments.
 Travaux de réparation des portes automatiques et des équipements de contrôles d'accès dans les bâtiments.
 Travaux de réparation ou de remplacement des équipements de protection contre la foudre sur les bâtiments.
 Travaux de pose et de réparation d'antennes de réception, y compris paraboles sur les bâtiments.
 Travaux de réparation et d'entretien des structures souples (toitures bâchées ; etc...)
 Travaux de réparation et d'entretien des installations scéniques (son et lumière) dans les bâtiments.
 Travaux d'assainissement dans les propriétés de la collectivité (dans les limites de propriétés).
 Travaux d'éclairage extérieur dans les propriétés de la collectivité (dans les limites de propriétés).
 Petits travaux de VRD dans les propriétés de la collectivité (dans les limites de propriétés).
 Travaux de restauration sur monuments divers
 Travaux de maçonnerie, de marbrerie et de rechapissage sur des monuments funéraires dans les cimetières de la Ville de Reims
 Travaux de mise en place de monte-charges et ascenseurs, y compris génie civil.
 Travaux de curage et désengorgement.

Fournitures et prestations de services

Fourniture de béton prêt à l'emploi
 Matériaux et équipements de plomberie pour travaux de bâtiments
 Equipements de V.M.C et de désenfumage : extracteurs ; gaines ; volets coupe-feu ; équipements et accessoires divers.
 Equipements de sécurité hydrauliques (anti-retours ; disconnecteurs ; etc...)
 Matériel électrique, d'éclairage,
 Piles, batteries et générateurs divers.
 Matériaux et équipements pour l'atelier de peinture en lettres, de sérigraphie et de gravage, des Ateliers Municipaux
 Papiers et films spécifiques à la peinture en lettres et à la sérigraphie.
 Films adhésifs de toutes natures.
 Matériaux pour la signalétique des bâtiments (plaques et feuilles en plastique de couleur ; plaques et matériaux composites)
 Matériel spécialisé pour la signalétique (lettres ; plaques et profilés supports de lettres ; etc...)
 Solvants et colles spécifiques à la peinture en lettres, à la sérigraphie et au gravage.
 Equipements spécifiques : petit outillage spécialisé ; machines spécifiques (tables traçantes ; tables de découpage, etc.) ; matériel informatique et logiciels spécifiques.
 Encres spécifiques.
 Maintenance des équipements spécifiques et du matériel informatique, y compris mise à jour des logiciels.
 Matériaux et matériels spécifiques aux travaux de métallerie
 Profilés en fer ou en alliages, de toutes natures.
 Tôles en fer ou en alliages, de toutes natures.
 Gaz pour soudage et coupage
 Matériels et équipements spécifiques aux travaux de serrurerie en bâtiments
 Graisse, huile, lubrifiants, dégriffants, etc.
 Clefs et ébauches de clefs.
 Confection ou reproduction de clefs par prestataires extérieurs (prestations de service).
 Matériel spécifique à la création et à l'entretien des serrures mises sous organigramme dans les bâtiments : cylindres ; ébauches de clefs ; pièces détachées ; etc..
 Matériel spécifique à la création et à l'entretien d'installations de contrôle d'accès aux bâtiments communaux, par cartes électroniques avec ou sans contacts.
 Machines outils ; outillage ; matériel informatique et logiciels nécessaires à la gestion et à la création d'organigrammes de clefs (micros ordinateurs ; logiciels ; pilotes des machines outils associées ; machine à tailler les

clefs ; etc...)

Maintenance des machines outils et du matériel informatique, y compris mise à jour des logiciels, affectés à la création et à la gestion des organigrammes de clefs.

Equipements spécifiques à la motricité scolaire

Structures de motricité scolaire (fournitures)

Petits équipements, petites fournitures et pièces détachées pour l'entretien des structures de motricité scolaire.

Equipements de contrôle et de maintenance périodique sur les structures de motricité scolaire.

Maintenance et contrôle des structures de motricité scolaire par des prestataires extérieurs (prestations de service).

Machines, outillage et matériel divers pour les Corps d'Etat bâtiments des Ateliers Municipaux

Acquisition de machines outils, y compris outillage associé et pièces détachées.

Acquisition de machines d'usage spécifique, y compris outillage associé et pièces détachées.

Acquisition de matériel de levage et de manutention, y compris accessoires (élingues ; cordes, câbles ; crochets ; sangles ; harnais ;etc...)

Acquisition de matériel et de matériaux d'emballage ; papier ; carton ; emballage en plastique alvéolé pour la protection de meubles ; ficelles ; ruban adhésif ; etc..

Acquisition de chiffons

Location de machines outils, de machines à usage spécifique, d'équipements divers.

Location d'engins de chantier divers, avec ou sans chauffeur

Location d'équipements et de matériel de chantier divers

Maintenance des machines-outils, des machines à usage spécifique, des équipements divers.

Acquisition d'équipements de sécurité et de protection individuelle ou collective.

Acquisition d'échelles, d'escabeaux, d'échafaudage, de plateformes, etc...

Recherches de défauts et de fuites sur les réseaux divers installés dans les bâtiments

Contrôle des installations et des réseaux de plomberie sanitaire.

Désinfection des réseaux et des installations de plomberie sanitaire.

Contrôle périodique et maintenance des machines et des équipements électriques dans les bâtiments

Maintenance des installations de relevage et de traitement d'eaux usées

Maintenance de matériel optique, de pression et photographique

Maintenance des équipements de protection contre la foudre.

Maintenance des équipements de vidéo et de télé surveillance dans les bâtiments communaux.

Missions d'études diverses (hors loi MOP) pour petites opérations d'entretien de bâtiment (BET, ingénierie, D.A.O., etc..)

Missions de contrôle technique (L ;S ;LE ; etc...) dans le cadre de travaux d'entretien courant dans les bâtiments communaux

Prestations de télésurveillance, y compris levées de doute et interventions dans les bâtiments équipés d'un tel système.

Les entreprises feront acte de candidatures auprès du **C3C Pôle services urbains**

Place de l'Hôtel de Ville – 51 096 REIMS Cedex -Téléphone: 03.26.77.73.25 - Télécopieur: 03.26.77.73.50

4.3 – Prestations diverses transversales

Travaux de démolition

Travaux spécifiques sur pierre, sur monuments historiques, création de fresques, dorures

Vidange de fosses

dépose et branchement (électricité et gaz) EDF - GDF

dépose et branchement uniquement gaz

Antennes + numérique, câbles, bornes mises en place au terrain de séjour, vidéo

Nettoyage des locaux et des vitres

Travaux photos

Livraison, installation et location de bungalow

Rénovation de terrains de sports en gazon naturel ou synthétique.

Arrosage de plantations, bacs et jardinières.

Grosses réparations de jeux.

Rénovation de mobiliers, agrès, équipements.

Réalisation de forages et installation de pompes dans les jardins familiaux

Les entreprises feront acte de candidatures auprès du **C3C Pôle services urbains**

Place de l'Hôtel de Ville – 51 096 REIMS Cedex -Téléphone: 03.26.77.73.25 - Télécopieur: 03.26.77.73.50

4.4 Pôle d'Achat : Déchets et Propreté

	Volume indicatif annuel en euros TTC
<u>Fournitures</u>	
Petits équipements liés à la propreté	4 000
Petits outillages et consommables spécifiques à la propreté	4 000
Pièces mécaniques liées aux matériels de propreté	2000
Matériels, pièces et produits spécifiques à la lutte anti-graffiti	10 000
Fournitures liées à propreté (ramasseurs à déjections canines, ...)	10 000
Fourniture pour interventions de propreté urbaine	
<u>Services</u>	
Réparation et entretien du matériel roulant de la propreté	3 000
Réparation et entretien du matériel portatif , et autres outillages, réalisations de flexibles pour la propreté	3 000
Réparation et entretien du mobilier urbain	5 000
Services liés aux interventions de propreté urbaine	

Les entreprises feront acte de candidatures auprès du **C3C Pôle services urbains**
Place de l'Hôtel de Ville – 51 096 REIMS Cedex -Téléphone: 03.26.77.73.25 - Télécopieur: 03.26.77.73.50

4.5 Pôle d'achat : Voirie circulation éclairages publics

Fournitures

Fourniture des illuminations festives : Mâts, Luminaires + pièces détachées...

Appareil de comptage financier : Consommables pour ensachage de pièces de monnaie...

Fourniture de contrôle d'accès avec paiement : barrières, caisses, pièces détachées

Fourniture de contrôle d'accès sans paiement : Pièces détachées pour bornes escamotables, potelets d'arrêts, barrières d'accès...

Fourniture de signalisation horizontale

Fourniture de signalisation tricolore

Fourniture de signalisation verticale : jalonnement dynamique, panneaux et pièces détachées

Fourniture pour illuminations des équipements sportifs extérieurs

Fourniture d'accessoires de voirie : Clous, gargouilles, têtes de gargouilles et sabots, plaques d'égouts, regards, grilles pour protection d'arbres

Accessoires électriques de voirie : Bornes multifonctions et pièces détachées

Fourniture d'enrobés de voirie : Emulsion de bitume, enrobés...

Equipements de sécurité sur voirie : bornes barrières, potelets...

Fourniture d'habillage de voirie : Dalles, bordures

Matières premières de voirie : Béton, cailloux, ciment, gravillons, mortier, sable...

Mobilier pour espaces urbains : bancs, bacs à fleurs sur trottoirs

Fourniture pour stockage de matériel de voirie

Fourniture pour stockage des matières premières de voirie

Matériel de viabilité hivernale : Bacs à sel et pièces détachées, Cuve à saumure et pièces détachées, sacs à sel...

Viabilité hivernale-Produits de salage

Fourniture pour sonorisation permanente d'extérieur

Fourniture pour l'installation domestique sur domaine public pour personnes non sédentaires autorisées

Location de bungalows

Services

Etudes d'aménagement d'espaces publics et de voiries

Services liés aux illuminations festives

Sonorisation permanente d'extérieur (services)

Services liés aux appareils de comptage financiers : Maintenance du four, encartoucheuse, compteuse
Services liés au contrôle d'accès avec paiement
Services liés au contrôle d'accès sans paiement
Services liés au contrôle du stationnement payant
Services liés aux moyens de paiement pour appareils spécifiques : Fabrication de cartes spécifiques de paiement pour appareils de stationnement pour caisses automatiques des parcs fermés
Services liés à la signalisation tricolore
Services liés à la signalisation verticale : Nettoyage, remplacement, entretien signalisation directionnelle, jalonnement dynamique, entretien des machines outils, supports de message variable
Services liés aux illuminations des équipements sportifs extérieurs : Contrôle de conformité électrique, Branchements, maintenance, entretien des Illuminations
Services liés aux accessoires électriques de voirie : Branchements, maintenance, contrôle de conformité électrique de Mobilier Urbain Electrifié
Assistance météo
Entretien et réparation des équipements de sécurité sur voirie : Installation et Entretien caméra de surveillance, Entretien et maintenance des bornes escamotables, entretien du matériel non roulant
Maintenance du mobilier pour espaces urbains
Services de viabilité hivernale, déneigement
Mission de contrôle technique
Missions de SPS
Signalétique patrimoniale, touristique et hôtelière
Services liés à l'installation domestique sur domaine public pour personnes non sédentaires autorisées : Mise en place branchements, Contrôle conformité électrique branchements
Réalisation d'une enquête de rotation et analyse des données issues des parcs fermés de stationnement
Fourniture et services pour personnel d'astreinte hivernale
Assistance pour la mise en oeuvre d'un plan de contrôle du stationnement payant par informatique

Les entreprises feront acte de candidatures auprès du **C3C Pôle services urbains**
Place de l'Hôtel de Ville – 51 096 REIMS Cedex -Téléphone: 03.26.77.73.25 - Télécopieur: 03.26.77.73.50

4.6 Pôle d'achat : Déplacements et études sur le domaine public

Services

Contrôle d'inspection des ouvrages d'art
Etudes géotechniques et de qualité des matériaux

Les entreprises feront acte de candidatures auprès du **C3C Pôle services urbains**
Place de l'Hôtel de Ville – 51 096 REIMS Cedex -Téléphone: 03.26.77.73.25 - Télécopieur: 03.26.77.73.50

4.7 Pôle d'achat : DGST

Services

Enlèvement de véhicules gênants hors domaine public et fourrière
Enquêtes, études diverses, prestations de communication, organisation d'événements pour promouvoir le PDE.

Les entreprises feront acte de candidatures auprès du **C3C Pôle services urbains**
Place de l'Hôtel de Ville – 51 096 REIMS Cedex -Téléphone: 03.26.77.73.25 - Télécopieur: 03.26.77.73.50

4.8 Pôle d'achat: Espaces verts

**Volume indicatif
annuel en euros TTC**

Services

Aménagement d'espaces verts

- conseils et assistance techniques en réalisation de terrains de sports gazonnés.
- contrôles techniques, études de sols, analyses de sols.
- assistance technique pour l'aménagement de zones naturelles ou boisées.
- conception et réalisation de panneaux d'information.
- conception-réalisation d'images et animations 3D.

30 000

Entretien d'espaces verts

- Elimination de nuisibles des cultures (lapins,...).
- Expertise arboricole.

10 000

<u>Entretien de matériel</u>	8 000
- maintenance de matériels, de machines d'usage général, d'équipements dans les serres. - contrôle techniques.	
<u>Location de matériel</u>	10 000
- matériel d'entretien d'espaces verts et de production horticole, matériel de levage, de broyage de végétaux,...	
<u>Animation des espaces verts</u>	90 000
- achat ou location d'exposition ; - travaux photographiques ; - conception et réalisation de supports de communication et de vulgarisation. - location de jeux d'extérieur et d'équipements de sport-loisir avec ou sans personnel d'encadrement accrobranche, ... - prestations de service d'animation en extérieur : activités artistiques, vulgarisation, sensibilisation à l'environnement. - surveillance et gardiennage en extérieur. - location et mise en place de matériel pour manifestations - locations de matériels d'éclairage - locations d'espaces publicitaires - prestations de restauration - prestations de secourisme - location d'écran géant - location de scène de spectacle - location de sonorisation	
<u>Fournitures</u>	
<u>Aménagement d'espaces verts</u>	90 000
- équipements ludiques (dalles caoutchouc pour aires de jeux) - équipements de sports et loisirs (agrès, poteaux parcours d'orientation) - mobiliers d'agrément (transats, parasols, bacs à plantes d'extérieurs) - bornes fontaines - équipements de protections (lisses et corsets d'entourage d'arbres, bornes et portiques antivandalismes). - abris de jardins - matériaux , matériaux de décoration (rochers, sable, gallets, granulats, pavés dalles, etc...) - panneaux de réglementation et de signalétique d'espaces verts	
<u>Acquisition de matériel</u>	5 000
- matériels et équipements d'ateliers (machines outils, rayonnage, portiques)	
<u>Entretien des espaces verts</u>	5 000
- kits pour analyses de sols - produits agronomiques particuliers (paillages naturels ou plastiques, écorces décoratives,...) - peintures de traçage de terrains de sport.	
<u>Entretien de matériel</u>	6 000
- pièces détachées pour machines et matériel d'ateliers de mécanique et de menuiserie et matériel de production horticole (pulvérisateurs, pompes doseuses, rempoteuses,..)	
<u>Maintenance des équipements</u>	25 000
- pièces de rechange (pièces détachées pour réparation de jeux et agrès, de mobiliers, de tentes d'exposition)	
<u>Production horticole</u>	10 000
- graines pour animaux, plants et graines de variétés anciennes et de collection. - autres fournitures (poteries décoratives et accessoires horticoles, équipements pour serres et pièces de rechange).	

Décorations et manifestations

8 000

- moquette, toiles et revêtements de sols pour stands, treillage, bambous, armature métallique pour topiaire.

Animation des espaces verts

-fournitures et supports d'animations, signalétique éducative, banderoles, toiles.

5 000

Les entreprises feront acte de candidatures auprès du **C3C Pôle services urbains**

Place de l'Hôtel de Ville – 51 096 REIMS Cedex -Téléphone: 03.26.77.73.25 - Télécopieur: 03.26.77.73.50

V. Lieu d'exécution ou de livraison des travaux/fournitures ou services envisagés dans chacune des catégories homogènes

Prestations et/ou travaux envisagés sur les propriétés de la Ville de Reims et fournitures livrées sur le territoire de la Ville de Reims.

VI. Modalités essentielles de financement et de paiement :

- Virement administratif
- Délai global de paiement : 30 jours suivant la réception de la demande de règlement
- Ordonnateur : Madame la Maire de la Ville de Reims
- Comptable public assignataire des paiements : Monsieur le comptable du Trésor de Reims Municipale
- L'avance est versée pour tous les marchés supérieurs à 50 000 € HT dans les conditions fixées à l'article 87 du Code des Marchés Publics.

Le financement est assuré par le budget de la personne publique contractante (section fonctionnement ou investissement selon la nature des prestations).

VII. Renseignements concernant la situation propre des candidats et justifications nécessaires pour l'évaluation de la capacité économique, financière et technique minimale

Les candidats, pour satisfaire aux conditions de participation prévues aux articles ci-dessous, devront répondre sur papier libre à l'ensemble des exigences prévues ci-dessous en n'omettant pas de joindre les documents à annexer en cas de besoin. Les entreprises ne présentant pas les garanties techniques et financières suffisantes sont susceptibles de ne pas être retenues.

Pour tous les candidats :

- La lettre de candidature détaillant les cocontractants en cas de groupement ou éventuellement DC1 (facultatif),
- Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager la société,
- Copie du (ou des) jugement (s) si l'entreprise est en redressement judiciaire,
- Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier :
qu'il ne fait pas l'objet d'une interdiction à concourir prévue à l'article 43 du code des marchés publics
qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L 5212-1 à L5212-4 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.
- Le candidat pourra éventuellement fournir le DC7 (facultatif)

Pour les candidats aux marchés de services et de fournitures :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures ou services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut par une déclaration de l'opérateur économique.
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle du marché.

Pour les candidats aux marchés de travaux :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
 - Présentation d'une liste travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;
 - Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat ;

VIII. Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges, la lettre de consultation et/ ou le règlement de consultation.

IX. Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Nom de l'organisme : **Tribunal administratif de Chalons en Champagne**

Adresse : **25 rue du Lycée**

Code Postal : **51036**

Ville : **Chalons en Champagne**

Pays (autre que la France) :

Téléphone : **0326668687**

Télécopieur : **0326210187**

Introduction des recours

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Dans le délai de deux mois à compter de la notification du rejet de leur candidature ou de leur offre, les candidats peuvent former un recours gracieux ou hiérarchique qui interrompt le cours du délai contentieux.

Outre la procédure de référé pré-contractuel exercée avant la signature du contrat sur le fondement de l'article L551-1 du Code de Justice Administrative (CJA), les actes administratifs détachables du contrat sont susceptibles d'un recours juridictionnel en annulation dans les deux mois suivant leur publication ou leur notification en application de l'article R. 421-1 du CJA.

La suspension desdites décisions peut être demandée sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA.

Le juge des référés peut ordonner toutes mesures nécessaires à la sauvegarde d'une liberté fondamentale lorsqu'il est saisi sur le fondement de l'article L. 521-2 du CJA.

Il peut également sur le fondement de l'article L. 521-3 du CJA ordonner toutes autres mesures utiles sans faire obstacle à l'exécution d'aucune décision administrative.

Le référé-instruction (article R 532-1 du CJA) n'est soumis à aucune condition de délai.

Le recours juridictionnel en annulation peut être exercé par le préfet (articles L2131-6 et L2131-8 du Code Général des Collectivités Territoriales) de sa propre initiative ou sur demande d'un tiers.

Un recours en indemnisation est également possible dans le délai de la prescription quadriennale. Sauf en matière de travaux publics, il doit obligatoirement être précédé d'un recours administratif.

Tout concurrent évincé de la conclusion du contrat est recevable à former un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat. Ce recours doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de

l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. A partir de la conclusion du contrat le concurrent évincé n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables.

X. DATES PROVISOIRES DU LANCEMENT DES CONSULTATIONS, PAR CATEGORIES HOMOGÈNES.

Les consultations seront lancées en cours d'année au fur et à mesure des besoins.

XI. Date d'envoi de l'avis à la publication: 14 décembre 2010

**L'Adjoint délégué
à la Commande Publique**

Stéphane JOLY